



Interdiction de **BOIRE** l'eau provenant du réseau d'aqueduc



Pourquoi un tel avis?

Depuis mars 2025, le réseau d'aqueduc était sous avis d'ébullition et recommandation de non-consommation.

Considérant les analyses effectuées au cours de la dernière année, le risque a été réévalué avec les autorités de la Direction de la Santé publique (DSP). Voici ce qui en est ressortit :

- Les paramètres préoccupants demeurent principalement le manganèse et la turbidité qui dépassent en tout temps les normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP).
- Les inquiétudes fondées et réelles demeurent en lien, non seulement avec la présence aléatoire d'indicateurs bactériens provenant de biofilms liés au réseau d'aqueduc se détachant des conduites, mais aussi avec l'instabilité des pressions pouvant mener à l'aspiration de contaminants.

En conclusion : **L'avis d'ébullition est désormais levé afin d'éviter de concentrer ces contaminants, mais un avis officiel de ne pas boire l'eau entre en vigueur dès maintenant.**

On demande donc aux usagers de ne pas utiliser l'eau pour une consommation directe (incluant la préparation des nouveaux-nés), et d'utiliser une autre source.

Rappel sur le manganèse

Nous vous avons transmis à plusieurs reprises les recommandations en lien avec la présence de manganèse dans l'eau du Domaine Normandie. La DSP souhaite répéter les recommandations visant surtout à protéger les nourrissons, notamment en raison de leur sensibilité accrue au manganèse.

Le manganèse est nécessaire pour l'être humain en petites quantités, par contre en quantité trop élevée, ce paramètre pourrait avoir des effets chroniques sur la santé. Depuis le tout début des analyses effectuées par la Ville, les résultats indiquent une présence de manganèse dépassant la norme de 0,12 mg/L. Selon les résultats, les valeurs mesurées fluctuent entre 0,14 et 0,30 mg/L.

Aucun mécanisme physique ne peut faire diminuer le manganèse dans l'eau ; seul un traitement chimique peut y arriver. Il est donc impossible pour la Ville, en raison de l'ordonnance ministérielle, de mettre en place l'équipement qui traiterait le problème de façon adéquate et permanente.

Coordonnées importantes



- **Pour des questions relatives à la santé**
450 436-8622, poste 4 ou 15 agence_sante-environnement@ssss.gouv.qc.ca
- **Mise à jour du dossier**
villesadp.ca/domaine-normandie-situation-en-lien-avec-leau-potable

Problème avec la distribution d'eau :

- **Pendant les heures d'ouverture :**
450 478-0211, poste 3001 ou par courriel à travaux.publics@villesadp.ca
- **En situation d'urgence, en dehors des heures d'ouverture :**
514 891-8519

Questions générales sur le dossier



travaux.publics@villesadp.ca



450 478-0211
POSTE 3001

Coordonnées importantes



- **Pour des questions relatives à la santé**
450 436-8622, poste 4 ou 15 agence_sante-environnement@ssss.gouv.qc.ca
- **Mise à jour du dossier**
villesadp.ca/domaine-normandie-situation-en-lien-avec-leau-potable

Problème avec la distribution d'eau :

- **Pendant les heures d'ouverture :**
450 478-0211, poste 3001 ou par courriel à travaux.publics@villesadp.ca
- **En situation d'urgence, en dehors des heures d'ouverture :**
514 891-8519

Questions générales sur le dossier



travaux.publics@villesadp.ca



450 478-0211
POSTE 3001